

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT VERDUN – 15 SEPTEMBRE 2003

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement Verdun est tenue le lundi 15 septembre 2003 à 8 h, à la salle 205 du bureau d'arrondissement Verdun.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Ginette Marotte, ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas et John Gallagher.

MEMBRES DU CONSEIL ABSENTS : M. Georges Bossé, président du conseil d'arrondissement et monsieur le conseiller Claude Trudel.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur d'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Madame Monique Guay, conseillère en relations publiques et relations de presse,
Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

En l'absence de monsieur Georges Bossé, président du conseil, le conseiller Laurent Dugas préside la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA03 210336

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Gallagher
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 15 septembre 2003.

GDD1032200055

CA03 210337

OCTROI DU CONTRAT S03/013 POUR L'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE ET LA CONSTRUCTION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À LA COMPAGNIE "LES ENTREPRISES CATCAN INC." AU MONTANT DE 2 123 045,18 \$, TOUTES TAXES INCLUSES.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller John Gallagher
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit :

1. D'autoriser une dépense de 2 123 045,18 \$, toutes taxes incluses, pour l'élargissement du boulevard René-Lévesque et la construction d'un carrefour giratoire, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
2. D'accorder à la compagnie "Les Entreprises Catcan inc." le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 2 123 045,18 \$, conformément aux plans et aux cahiers des charges préparés pour ce contrat;
3. D'imputer cette dépense de 2 123 045,18 \$ comme suit :

Provenance : 001-3-634000-192401-9810

Imputation :

Emprunt autorisé par le règlement: 09998

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
10520	0310520002	2 049 216,18 \$	2 123 045,18 \$

Certificat N° CTC1032183014

GDD1032183014

CA03 210338

APPROUVER LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SUR L'UTILISATION DES LOCAUX, TERRAINS ET ÉQUIPEMENTS LIANT LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS ET L'ARRONDISSEMENT VERDUN, VILLE DE MONTRÉAL.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Gallagher
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
 ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'approuver le protocole d'entente sur l'utilisation des locaux, terrains et équipements liant la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et l'arrondissement Verdun, Ville de Montréal.

DE PLUS RÉSOLU DE mandater monsieur Georges Bossé, président du conseil d'arrondissement ou, en son absence, le président suppléant, et madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement ou, en son absence, le secrétaire substitut, pour signer ledit protocole ainsi que tout autre document pour et au nom de l'arrondissement.

GDD 1033397001

CA03 210339

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE, ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX POUR LE NOUVEAU PARC-ÉCOLE CHANOINE-THÉORÊT À LA FIRME "TESSIER RÉCRÉO-PARC" AU MONTANT DE 59 852,11 \$, TOUTES TAXES INCLUSES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME RENOUVEAU URBAIN.

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à l'analyse des propositions sur invitation d'après des critères établis.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller John Gallagher
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit:

1. D'autoriser une dépense de 59 852,11 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture, la livraison et l'installation d'équipements de jeux pour le nouveau parc-école Chanoine-Théorêt, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
2. D'accorder à la compagnie "Tessier Récréo-parc" le contrat à cette fin, au montant de 59 852,11 \$, conformément à l'appel de propositions sur invitation pour sa proposition "Le Garage (VERD030800pt) et Le Camion (VERD030802PS)", celle-ci représentant la meilleure offre qualité/prix;
3. Dimputer cette dépense de 59 852,11 \$ comme suit :

Imputation : 014-3-6820490005-02-238

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
32512	5032512001	57 770,75 \$	59 852,11 \$

4. Que l'octroi du contrat soit conditionnel à l'approbation de ladite commande par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Certificat n° CTC1033397002

GDD 1033397002

CA03 210340

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX POUR LE PARC BEURLING À LA FIRME "TESSIER RÉCRÉO-PARC" AU MONTANT DE 69 354,32 \$, TOUTES TAXES INCLUSES.

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à l'analyse des propositions sur invitation d'après des critères établis.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Gallagher
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit:

1. D'autoriser une dépense de 69 354,32 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture, la livraison et l'installation d'équipements de jeux pour le parc Beurling, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

2. D'accorder à la compagnie "Tessier Récréo-parc" le contrat à cette fin, au montant de 69 354,32 \$, conformément à l'appel de propositions sur invitation pour sa proposition A "Le bateau et son hangar (VERD030731PT) et VERD030802PS", celle-ci représentant la meilleure offre qualité/prix;
3. D'imputer cette dépense de 69 354,32 \$ comme suit :

Imputation : 014-3-6820744-007-02-275

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
34512	0334512001	66 942,52 \$	69 354,32 \$

Certificat n° CTC1033397003

GDD 1033397003

CA03 210341

APPROBATION DU PLAN D'ACTION DU "PROJET MUNICIPAL SUR LES GRAFFITI, ARRONDISSEMENT VERDUN" PRÉPARÉ PAR L'INTERVENANT DU SERVICE CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ARRONDISSEMENT.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller John Gallagher

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'approuver le Plan d'action du "Projet municipal sur les graffiti, arrondissement Verdun".

GDD1032925015

CA03 210342

APPROBATION DU "PROJET ÉTINCELLES 16-17" PRÉPARÉ PAR LE CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE VERDUN (CLE VERDUN) EN PARTENARIAT AVEC LES SERVICES D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE (CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE VERDUN).

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller John Gallagher

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'approuver le "Projet Étincelles 16-17", ledit projet sera financé par le "Budget partenariat de la Sécurité du revenu / développement social" et géré par le Centre local d'emploi.

GDD1032925016

CA03 210343

AVIS DE MOTION – BUDGET - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL WELLINGTON

La conseillère Ginette Marotte donne avis de motion que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la société de développement commercial Wellington pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003, et imposant une cotisation.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1032186030

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Gallagher
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE la séance soit levée à 8 h10.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE